

Informations, Coronavirus - COVID 19

Santé et Solidarité

Les informations suivantes sont délivrées à titre informatif et dans un but d'entraide. Il n'est nullement question de favoriser tel ou tel association, partenaire, acteur, commerçant, institution...

Attestation dérogatoire :

- **Version papier** : [https://www.interieur.gouv.fr/attestation de deplacement derogatoire](https://www.interieur.gouv.fr/attestation%20de%20deplacement%20derogatoire)
- **Version numérique** : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

En version **facile à lire et à comprendre** (voir paragraphe « handicap ») :

- <https://adapei-varmed.fr/wp-content/uploads/2020/03/attestation-de-deplacement-FALC.pdf>
- <https://handicap.paris.fr/documents/2020/03/Attestation-de-deplacement-derogatoire-FALC-1.pdf>

Aider les couples et les familles dans l'épreuve du confinement :

<https://ifre.info/plateforme-de-soutien-pour-les-couples-et-les-familles/>

Les infos de l'ARS :

Joindre un médecin de garde : **116 117**

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr>

Les infos des préfetures :

Informations, recommandations, mesures sanitaires :

<http://www.ain.gouv.fr/coronavirus-covid-19-toutes-les-informations-a6059.html>

<http://www.drome.gouv.fr/covid-19-informations-recommandations-mesures-a7324.html>

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-sanitaires/COVID-19-Informations-recommandations-mesures-sanitaires>

<http://www.loire.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-recommandations-a7427.html>

<http://www.savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites/Coronavirus-COVID-19-Informations-recommandations-mesures-sanitaires>

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites/Coronavirus-Covid-19/Informations-recommandations-mesures-sanitaires-pratiques-frauduleuses>

Des infos santé fiables :

<https://maladiecoronavirus.fr>

<https://altersoin.jimdofree.com/le-temps-du-confinement/>



Les actions des collectivités territoriales :

De nombreuses communes ainsi que les conseils départementaux mettent en place des dispositions spécifiques à l'égard des seniors, notamment pour assurer la continuité de la livraison de repas et des services à domicile, mais aussi maintenir des liens et des réseaux de solidarité.

N'hésitez pas à les consulter :

- <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-services-aide-et-soins-a-domicile>
- <https://www.ra-sante.com/numeros-urgences>
- <https://www.annecy.fr/19-prevention-seniors-et-service-social.htm>
- <https://www.carsat-ra.fr/toute-l-actualite>

#RestezChezVous mais gardez le contact avec la communauté de seniors ! Un forum interactif, sécurisé et gratuit, pour s'informer, partager des conseils et des astuces sur la vie à la retraite mais surtout permettre des rencontres et des échanges, quel que soit votre régime de retraite.

#EnsembleALaMaison entretenez votre mémoire à domicile ! Durant cette période de confinement, participez gratuitement à un atelier mémoire en ligne pour : redécouvrir les possibilités de votre mémoire, mettre en place des stratégies pour faciliter la mémorisation. Des ateliers mémoire en visioconférence sont programmés tous les jours du lundi au vendredi.

Réseau « de mobilisation des solidarités » :

Le gouvernement ouvre un espace d'engagement sur 4 missions vitales : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants, les liens avec les personnes fragiles isolées, la solidarité de proximité.

Pour en savoir + : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

Des réseaux se mettent en place avec des idées d'entraide et des propositions de bénévolat :

- Site de de Covid-Entraide France : <https://covid-entraide.fr>
- Page FB Covid-Entraide France : <https://www.facebook.com/covidentraidefr/>
- Page FB le bon coin de la solidarité : <https://www.facebook.com/Leboncoinsolidaire>

Possibilités de livraison d'alimentation :

- Les Drives des supermarchés (U, Intermarché, Leclerc, Carrefour...)
- Mon panier bio : <https://www.mon-panier-bio.com/distributeur/local/region-rhone-alpes/>
- Réseau AMAP : <https://amap-aura.org/>
- Paniers fermiers : <https://granvillage.com/l/1-auvergne-rhone-alpes/?category=46>
- Les paniers bio solidaires : <https://www.lespaniersbiosolidaires.fr>

Trouver les commerces ouverts :

Ça reste ouvert : <https://www.caresteouvert.fr/>

Ressources culturelles gratuites lorsque l'on est chez soi (à l'attention des adultes mais aussi des enfants) :

- <https://ccas.mediatheques.fr/>
- <https://www.ina.fr>
- <https://www.bnf.fr/fr>
- <https://festival2020.films-pour-enfants.com>
- <https://www.operadeparis.fr>
- <https://stories.audible.com/discovery/enterprise-discovery-21122523011>
- <http://www.cea.fr/comprendre/enseignants/Pages/Accueil.aspx>
- <https://www.chasse-tresor.net/boutique/2-chasse-au-tresor-gratuite>
- <https://weyardsalema.com/2020/03/16/ressources-gratuites/amp/#click=https://t.co/8Kq4prR9mu>

Pour les personnes handicapées et leurs aidants (mais pas que) :

Covid-19 : Ouverture de la plateforme solidaires-handicaps.fr

- <https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/covid-19-ouverture-de-la-plateforme-solidaires-handicaps-fr>
- <https://solidaires-handicaps.fr>

Espace d'info et de contact dédié pour les personnes en situation de handicap.

Si vous avez les symptômes du COVID 19 :

- **Sans signe grave**, contactez votre médecin traitant ou rentrez en contact avec un téléconseiller (voir plus bas)
- **En cas de forte fièvre ou des difficultés pour respirer** : appelez le numéro d'urgence réservé aux sourds et aux malentendants (**114**) ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche.

Informations, Coronavirus - COVID 19

Santé et Solidarité

Si vous avez des questions sur les informations officielles, le service de renseignement est ouvert aux horaires suivants :

- Transcription écrite, 24h/24 et 7j/7
- LSF et LPC, de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi

Il vous suffit de cliquer sur le bouton d'appel spécial que l'on trouve sur :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Un numéro vert est en capacité de répondre en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.

Assouplissements des sorties des personnes en situation de handicap :

<https://handicap.gouv.fr/actualites/article/assouplissements-des-sorties-des-personnes-en-situation-de-handicap>

Parents d'enfants handicapés : des indemnités journalières sans limite d'âge pendant l'épidémie : Tout parent contraint de s'arrêter de travailler pour s'occuper de son enfant handicapé durant l'épidémie de coronavirus percevra des indemnités journalières quel que soit l'âge de celui-ci. Même s'il a 35 ou 40 ans. La limite, initialement fixée à 18 ans en cas de handicap contre 16 ans dans le droit commun, est donc supprimée.

https://www.faire-face.fr/2020/03/17/enfants-handicapes-indemnites-journalieres-coronavirus/?fbclid=IwAR39n5Phl7XyUawAlVa6X4p9IRTHHWRC5zaZcDvUhsa_STtMHii36zAJw7Y

Arrêts de travail : extension du téléservice declare.ameli.fr aux personnes à risque élevé : Conformément aux décisions gouvernementales, ces personnes (bénéficiaires de l'ALD dans le cadre d'un AVC, d'insuffisances médullaires, ... voir liste avec le lien ci-dessous) doivent impérativement rester à leur domicile, en arrêt de travail, si aucune solution de télétravail n'est envisageable. Elles peuvent désormais se connecter directement, sans passer par leur employeur ni par leur médecin traitant, sur le site declare.ameli.fr pour demander à être mises en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours. Cet accès direct permet de ne pas mobiliser les médecins de ville pour la délivrance de ces arrêts /.../ Voir tous les détails, cas concernés, modalités :

<https://www.ameli.fr/assure/actualites/covid-19-extension-du-teleservice-declareamelifr-certaines-personnes-risque-eleve>



Informations, Coronavirus - COVID 19

Santé et Solidarité

Covid 19 : comment assurer la continuité d'intervention de vos salariés ?

Des éléments pour permettre à vos assistants de vie de continuer à travailler à votre domicile :
<https://www.apf-francehandicap.org/>

COVID-19 : téléconsultation des médecins et infirmiers : comment s'équiper pour pratiquer à distance ?

Consultez les solutions numériques de prise en charge à distance et à domicile de personnes atteintes de Covid-19

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/covid-19-informations-aux-professionnels-de-sante/article/covid-19-teleconsultation-des-medecins-et-infirmiers-comment-s-equiper-pour>

Mesures gouvernementales pour les personnes en situation de handicap :

Au regard de l'intensité de la circulation du virus sur le territoire national, le principe général est de favoriser le maintien/retour à leur domicile des personnes en situation de handicap ex- posées particulièrement à des complications de santé.

Accompagnement du maintien à domicile, soutien des parents, travailleurs en ESAT, fermeture des centres,

<https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/coronavirus-covid-19-mesures-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap>

Foire aux questions (FAQ) - Quelques réponses gouvernementales :

Que se passe-t-il si je suis une personne handicapée en emploi ? L'activité dans les MDPH est-elle maintenue ? Je dois renouveler mon dossier d'AAH et d'AEH et j'ai peur d'être en rupture de droits : vais-je continuer de percevoir mes aides ? Je dois renouveler mon dossier pour la prestation de compensation du handicap (PCH) et j'ai peur d'être en rupture de droit ? Est-ce que je dois maintenir la consultation ou le séjour programmé à l'hôpital ? Comment faire si je dois m'arrêter de travailler pour garder un proche ? Peut-on étendre la demande d'arrêt pour garde d'enfants de + de 16 ans bénéficiant d'un AVS / AESH pour leur scolarité ? Quelle durée indiquer sur la déclaration puisqu'on ne la connaît pas ? Est-il possible de faire 15 jours un parent, 15 jours l'autre parent à supposer que la situation dure plusieurs semaines ? Mon enfant est scolarisé en unité d'enseignement externalisée dans une école ou un établissement, peut-il s'y rendre ? L'AESH peut-il être mis à disposition à domicile pour intervenir sur la continuité pédagogique ? Mon enfant n'a pas accès aux ressources numériques (pas d'accès internet ou difficultés liées au handicap), comment disposer des supports et documents pédagogiques en format papier ? Les interventions des personnels de santé qui se tiennent dans l'établissement de mon enfant seront-elles maintenues ? Je suis dans l'incapacité de garder mon enfant à domicile au regard de ma situation. Quelle démarche est-ce que je dois faire ? Est-ce que je peux accueillir à mon domicile le week-end mon fils/ma fille accueilli(e) en structure d'hébergement ? Quelles solutions de répit pour les aidants ? Etc.

<https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions>



Informations, Coronavirus - COVID 19

Santé et Solidarité

Attestation dérogatoire accessible et en FALC (facile à lire et à comprendre) :

Des associations ont mis au point une version accessible du formulaire d'attestation dérogatoire de déplacement délivré par le Ministère de l'Intérieur, à destination des personnes déficientes visuelles ou en FALC. Téléchargeables sur leur site :

- <https://adapei-varmed.fr/wp-content/uploads/2020/03/attestation-de-deplacement-FALC.pdf>
- <https://handicap.paris.fr/documents/2020/03/Attestation-de-deplacement-derogatoire-FALC-1.pdf>

Auto rééducation en période de confinement (covid-19)

<https://www.fondationparalysiecerebrale.org/actualites/auto-reeducation-en-periode-de-confinement-covid-19>

Liste des numéros et contacts utiles : MDPH, Pôle emploi, Autisme infoservice...

Pour obtenir les réponses indispensables et ne pas rester isolé.

<https://informations.handicap.fr/a-handicap-coronavirus-contacts-utiles-12745.php>

Usagers & patients face au SARS-CoV-2 : vos questions, nos réponses :

Fais-je partie des populations à risque ? Comment me déplacer pendant le confinement ?

Dois-je arrêter mon traitement ?

<https://www.france-assos-sante.org/actualite/covid-19-questions-reponses/>

Covid-19 et autisme : retrouvez tous les dispositifs d'appui mis en place :

<https://handicap.gouv.fr/actualites/article/covid-19-et-autisme-retrouvez-tous-les-dispositifs-d-appui-mis-en-place>

Coronavirus et autisme : une plateforme d'écoute renforcée :

La période de confinement est un moment particulièrement complexe pour les familles d'enfants autistes et les personnes autistes adultes. Comment activer la pair-aidance à distance ? Comment créer des plannings et occuper des enfants qui ont besoin de routines ? Comment assurer dans de bonnes conditions la continuité de la scolarité ? Des professionnels peuvent-ils encore intervenir à domicile ? Comment gérer les crises ? Quels sont les outils pour apprendre aux personnes et enfants autistes les gestes barrières ? Quel soutien pour assurer une continuité des prises de médicaments ? Quels types d'aides sont ou seront mises en place pour pallier les pertes de ressources financières ?

Pour joindre Autisme Info Service :

- Par téléphone : **0800 71 4040**
- Par mail : autismeinfoservice.fr

<https://handicap.gouv.fr/presse/communiqués-de-presse/article/coronavirus-et-autisme-une-plateforme-d-ecoute-renforcee>



Violences familiales :

Dispositif gouvernemental :

- **Violences conjugales** : Dispositifs de signalement accessibles au **3919** et par **SMS** au **114**
- **Violences sur enfants** : Tu es un enfant, un adolescent et tu penses être victime de violences ou que l'un de tes camarades est en danger, tu peux appeler le **119** ou écrire en utilisant le formulaire « besoin d'aide » sur le site allo119.gouv.fr.

Solidarité Femme, en cas de violences

<http://www.solidaritefemmes.org/actualites/assos-sf-mobilisees>

Ecoute violences femmes handicapées

- Permanence téléphonique au **01 40 47 06 06** - à partir du 23 avril aux horaires habituels : le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 et le jeudi de 10h à 13h.

Les femmes déficientes auditives bénéficient, quant à elles, d'une adresse mail dédiée :

- ecoute@fdfa.fr
- <https://informations.handicap.fr/a-covid-violences-conjugales-exacerbees-quelle-solution-12794.php/true>

Planning Familial :

- Permanence téléphonique au **N° vert 0 800 08 11 11**
- <https://www.planning-familial.org/fr>

Signaler des violences conjugales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12544>

Signaler un enfant en danger : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781>

Groupe d'aide et conseils aux parents : https://docs.google.com/document/d/1EIQF7E-VO7iE_6pg-TKq0S_nqvONRv70c_1C4Stz4mYo/preview

Je suis handicapé.e ou je suis en danger immédiat mais je ne peux pas parler au téléphone, j'envoie un **SMS** au **114** qui alertera les secours.